N° 2020/046

Centre de Gestion 14
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le Président du Centre de Gestion,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, relative aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°91-843 du 2 septembre 1991 portant statut particulier du cadre d'emplois des **ATTACHES TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE,**

Vu le décret 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Considérant que compte tenu des recrutements de fonctionnaires intervenus dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine au sein des collectivités affiliées sur la période considérée, 1 nomination est susceptible d'être prononcée au grade d'attaché territorial de conservation du patrimoine en vertu de la règlementation précitée

Considérant l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire compétente réunie le 13 février 2020, sur la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience professionnelle des agents,

ARRETE

ARTICLE 1er - La liste d'aptitude prévue à l'article 5 du décret susvisé est arrêtée ainsi qu'il suit:

LAMBINET Lise

ARTICLE 2 - Cette liste prendra effet le **20 février 2020.**
L'inscription est valable deux ans. Elle peut être renouvelée dans les conditions prévues à l'article 44 de la loi 84-53 ci-dessus visée.

ARTICLE 3 - Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet, aux collectivités et établissements publics affiliés au Centre de Gestion du Calvados.
Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité et transmission au contrôle de légalité.

Fait à Hérouville, le 17 février 2020

LE PRESIDENT

Hubert PICARD

Accusé de réception en préfecture
014-281400028-20200217-2020-046-AR
Date de télétransmission : 19/02/2020
Date de réception préfecture : 19/02/2020

2 impasse Initialis - CS 20052
14202 Hérouville-Saint-Clair Cedex
Tél. 02 31 15 50 20
cdg14@cdg14.fr
www.cdg14.fr